

Ciné-Club-Amateur de Provence

Revue du « Cinéma-d'Amateur » en Provence

2020

Assemblée générale
Le 9 février

Quelles belles images



Entre St. Etienne et Roanne



Un iris



Paray le Monial

Pour le visur de nos caméras!

Avril 2020

n°25

CINEMA, CINEMA DE MES AMOURS

Qu'il me soit pardonné d'avoir quelque peu modifié pour les besoins de la cause, le titre de cette opérette interprétée dès 1951 par notre cher et regretté Luis Mariano.

En effet que serait aujourd'hui notre vie sans la magie du cinéma, dans cette ambiance mortifère probablement un peu trop entretenue par les média ?

Henri Moret a repris avec son dynamisme légendaire la rédaction et la mise en forme de notre cher journal version papier. Ce dernier se verra prochainement complété par la création d'une page Facebook qui permettra de montrer nos nombreuses et diverses activités grâce à de courts reportages vidéo. Ceci démontre encore que, loin d'être antagonistes, cinéma argentique et vidéo peuvent très bien coexister et se soutenir efficacement.

Sous la houlette de notre cher président André Simien, le « Ciné-Club-Amateur de Provence » est et sera présent un peu partout à la fois, entre autres à la Médiathèque, au palais Lumière, à l'Eden Théâtre de la Ciotat, à Nîmes, à Roquefort-la-Bédoule, à Saignon (84), à Valréas (84), au château de Monfroc (26), à la chapelle Saint Jacques de Cavaillon, à la foire de Marseille, au Grand Zoom de La Ciotat, à Lyon, à La Penne-sur-Huveaune, et à l'école St Théodore à Marseille.

Entre tournages, projections et actions pédagogiques, notamment auprès des plus jeunes, les membres du CCAP13 ne chôment pas et bénéficient constamment du soutien et d'une adhésion sans réserve de ses publics, tous âges confondus.

Le cinéma argentique, toujours très vivant, existe non seulement à travers ses gloires passées mais également grâce à ses succès à venir avec des personnes providentielles comme Monsieur André Egidio qui, fidèlement, continue de nous fournir avec constance et amabilité de la pellicule vierge inversible en noir et blanc ou couleur, aussi bien en Super 8 qu'en 16 mm pour notre plus grand bonheur, sans parler des caméras, des projecteurs et des pièces détachées en tous genres qu'il a en réserve.

On n'oubliera pas non plus au passage l'ami Patrick Roblès, le très dévoué et charismatique « chirurgien » des projecteurs qui assure les réparations et l'entretien des appareils des membres du CCAP13 ainsi que le pistage magnétique de leurs films en Super 8 et en 9,5mm.

Pour conclure, je rappellerai que le cinéma argentique passionne aujourd'hui un très large éventail de personnes, y compris des professeurs d'université et des étudiants pour lesquels il demeure un vaste et précieux sujet d'étude.

Chargez vos caméras, les beaux jours et la belle lumière sont là, A très bientôt...

ET QUE TOURNENT LES BOBINES !

Le secrétaire Jean-Pierre Dedenon



ASSEMBLEE GENERALE 9 février 2020

RAPPORT MORAL

Depuis plusieurs années, des associations invitent le CINE CLUB AMATEUR DE PROVENCE à faire des projections au cinéma EDEN, au Palais Lumière, à Saignon et à Montfroc.

Au mois d'Août, nous sommes allés à Valréas lors d'une fête médiévale. Dans le château de Simiane qui fut la propriété de Louis et de son épouse Pauline de Simiane, la petite-fille de la Marquise de Sévigné, nous avons fait en deux jours six projections suivies de toutes les explications souhaitées par les spectateurs.

La salle fut pleine à plusieurs reprises.

Nous avons été particulièrement bien reçus par le maire et son chef de cabinet qui projette d'inviter le ciné club pour d'autres manifestations.

Avec les Lumières de l'Eden, nous avons participé à la foire de Marseille avec Patrick Roblès et Jean-Baptiste Schenk afin de fournir au public, projections à l'appui, toutes les informations possibles sur le cinéma d'amateur.

De très bons contacts ont été pris avec des personnes intéressées par le cinéma d'amateur et qui possèdent du matériel qu'ils souhaitent pouvoir remettre en état. A cette occasion, nous avons, comme d'habitude prodigué tous nos conseils.

Le forum des associations au parc du domaine de la Tour a permis de nombreux contacts, cela, même si nous n'avons pas eu sur place de nouvelles adhésions. Avec Patrick Roblès et Christiane Simien, nous avons passé une excellente journée ensoleillée sur notre stand.

Nous pouvons regretter que le tarif élevé de la location des salles municipales ne nous permette pas de faire des projections comme celles que nous réalisions par le passé à la salle St Marceaux.

Le « Grand Zoom » rassemble toujours des collectionneurs passionnés par la photo et le cinéma. Henri Moret assure des projections de qualité et donne des informations sur le cinéma d'amateur. Une grande surprise nous attendait cette année. Pour organiser cette manifestation, nous avons été obligés de faire établir un dossier de sécurité avec la présence dans la salle d'un agent habilité. La nouvelle loi exige cette prestation qui a coûté au ciné club la coquette somme de 700€ !

L'Eden reçoit des groupes scolaires. La direction a demandé au ciné club d'intervenir auprès des enfants.

Nous leur expliquons l'histoire du cinéma et l'invention de Louis Lumière au moyen d'une caméra ouverte afin de mettre en évidence le défilement et le trajet du film derrière l'objectif. Des morceaux de film sont distribués pour que les enfants découvrent l'image argentique. Jean-Baptiste Schenk a élaboré un DVD qui explique clairement le fonctionnement de l'obturateur et le défilement des images. La prestation se termine par une petite projection. Les enfants sont très satisfaits de cette prestation et nous remercient chaleureusement.

Patrick Roblès a réalisé avec succès une projection à l'Ecole St Théodore à Marseille.

Avec Georges Véra, nous poursuivons chez le Président André Simen la numérisation de nombreux films amateur prêtés par des ciotadens et destinés au service des archives de la mairie de La Ciotat. Nous avons agréablement terminé l'année par un ciné concert de films burlesques accompagné par le talentueux pianiste Robert Rossignol.

Les cinéastes amateurs continuent à filmer avec la pellicule Kodak dans les formats Super 8 et 16mm. Nous espérons que Kodak sortira bientôt de la pellicule 35mm sans perforation pour tirer du film au format 9,5mm inventé par Charles Pathé en 1922.

Le président André Simien

ASSEMBLEE GENERALE 9 février 2020

A Saint Jean de GARGUIER

La réunion présidée par le Président du Ciné-Club-Amateur de Provence, André Simien, commence à 10h00. Après un décompte de dix-sept membres présents et quinze pouvoirs, le quorum est atteint et l'assemblée peut officiellement commencer à siéger.

RAPPORT MORAL :

Le président donne d'abord lecture du rapport moral. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORT D'ACTIVITES POUR 2019 :

Le rapport d'activité 2019 est lu par M. Henri Moret secrétaire. Le rapport d'activités 2019 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORT FINANCIER :

Le rapport financier établi par le trésorier M. Jean-Baptiste Schenk est présenté par ce dernier. Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

CALENDRIER PREVISIONNEL POUR 2020 :

Le Président André Simien donne lecture des prévisions d'activités pour l'année 2020. Il donne quelques précisions supplémentaires en ce qui concerne le Grand Zoom.

Le bureau a proposé une nouvelle appellation pour cette manifestation qui se nommera désormais « **Bourse au matériel Photo-Cinéma** », le terme « salon » ne pouvant être retenu en raison d'une ambiguïté possible.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU :

Le Président et les membres sortants sont réélus hormis M. Henri Moret qui ne souhaite pas représenter sa candidature. Demande est faite à M. Jean-Pierre Dedenon s'il accepterait cette charge. Il répond par l'affirmative en soulignant qu'il fera de son mieux en raison de soucis familiaux.

Le bureau se compose désormais de :

M. André Simien	Président
M. Patrick Roblès	Vice-président
M. Jean-Pierre Dedenon	Secrétaire
M. Georges Véra	Secrétaire adjoint
M. Jean-Baptiste Schenk	Trésorier
M. Serge Gontier	Trésorier adjoint

La constitution du nouveau bureau est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

COTISATIONS : M. Etienne Trentesaux propose d'offrir la possibilité aux adhérents désireux de faire un don au club (association loi 1901 d'intérêt général et sans but lucratif) via leur cotisation (en majorant cette dernière qui est de quinze euros d'une somme qu'ils choisiraient) en sachant que cette majoration entre dans le champ des réductions d'impôts possibles (en vertu de l'article 200 du code général des impôts.)

De même, il précise que la consommation en essence des kilomètres parcourus peut également être prise en compte lors des obligations de déplacement liées aux activités du club.

Il souligne qu'il convient de se procurer auprès de l'administration des impôts des formulaires appropriés.

L'assemblée approuve à l'unanimité la proposition de M. Trentesaux

CREATION D'UNE PAGE FACEBOOK :

M. Georges VERA propose la création d'une page Facebook destinée à mieux faire connaître le Ciné-Club-Amateur de Provence.

La création de cette page complèterait la messagerie du club et permettrait de montrer de petites vidéos illustrant nos activités.

M. Trentesaux précise que l'accès à ce type de page est possible à tout public.

M. Georges VERA informe l'assemblée qu'il a déjà réfléchi à la chose et il demande la création d'un comité de rédaction pour contrôler les informations qui transiteront par cette page.

La création de cette page complèterait la messagerie du club et le journal qui est actuellement en stand-by.

Plusieurs membres du bureau acceptent de faire partie de ce comité, il s'agit de :

M. André SIMIEN
M. Georges VERA
M. Patrick ROBLES
M. Jean-Baptiste Schenk
M. Jean-Pierre Dedenon

L'assemblée approuve ce projet à l'unanimité.

A 12h10, après avoir remercié les participants d'être venus nombreux, le Président André Simien clôture l'assemblée sous les applaudissements de la salle.

Le secrétaire M. Jean-Pierre Dedenon

UN PEU D'HISTOIRE

Cinéastes-Amateurs ! D'où venons-nous?

Les frères Lumière ont été les premiers à présenter au public en France un spectacle de « cinématographe », mais ils n'ont pu le faire que grâce aux recherches et aux découvertes antérieures. Parmi ces précurseurs, le plus important est sans nul doute le Beaunois Etienne-Jules Marey. Il mit au point en 1882 un « fusil chronophotographique » (dont on peut voir un exemplaire au musée « Marey » de Beaune), et que l'on peut considérer comme l'ancêtre des caméras. Il utilisa la « chronophotographie sur plaque fixe » qui permettait d'obtenir sur une seule plaque une série d'images successives d'un mouvement. En 1888, il remplace la plaque par une bande de papier sensible qui se déroulait devant l'objectif, puis, lorsqu'il put s'en procurer, par une pellicule de Celluloïd de 110 mm fabriquée par les frères Lumière, selon le brevet déposé par Eastman. Marey réalisa donc les premiers films, en 90 mm de large, avant ceux d'Edison, en 35 mm, qui datent de 1889. Dix ans plus tard, en 1899, il mit au point un nouveau fusil électrique, que l'on peut considérer comme la première caméra portable, et qui passa inaperçu. Cependant, Marey ne put résoudre parfaitement le problème de la projection, qui nécessitait l'arrêt intermittent du déroulement du film, comme le fera Edison avec la perforation de la pellicule. L'assistant de Marey, Georges Demenÿ, breveta en mars 1892 un « phonoscope » qui projetait la physionomie et les mouvements du visage d'une personne qui parlait. Il essaya en vain de persuader Marey de commercialiser son appareil chronophotographique. Devant ce refus il fonda en décembre 1892 la « Société Générale du Phonoscope ». Les deux hommes se brouillèrent et Marey demanda à Demenÿ de démissionner de son poste de chef de laboratoire. Ce dernier déposa alors un brevet qui modifiait l'appareil en permettant à la pellicule un mouvement intermittent. Mais ses associés le délaissèrent, et après avoir vainement cherché d'autres partenaires, il céda sa licence en 1895 à Léon Gaumont.

Les frères Lumière surent faire la synthèse de toutes les découvertes antérieures, en ajoutant à la perforation une griffe rétractable, comparable au pied-de-biche de la machine à coudre, animée par une came de Trezel, qui permettait un déroulement régulier de la pellicule; et un obturateur. Pendant ce temps aux Etats-Unis les projections progressaient indépendamment des frères Lumière. En France, le cinéma va se développer grâce à Pathé et Joly d'une part et à Gaumont d'autre part.

La suite de l'histoire, nous la connaissons. Le 3 novembre 1922 la naissance du Cinéma-d'Amateur avec le 9,5 créé par Charles Pathé, avant même le 16 mm, en Amérique.

A partir de 1923 le « Cinéma chez soi » où Pathé propose, à la location et à la vente pour le grand public, des copies en 9,5 des films tournés en 35 mm depuis la fin du 19^{ème} siècle.

L'invention du cinéma n'est donc pas le fait d'un seul homme qui aurait dit un beau matin: ça y est, j'ai découvert le cinéma, mais elle est due à la contribution de très nombreuses personnes.

Cet article a été réalisé grâce à la documentation du musée Etienne-Jules MAREY de Beaune (21206). Ouvert tous les jours du 1er avril au 1er novembre et pendant le WE de la vente des vins (3ème WE de novembre). Visites libres. Tel: 03 80 24 56 92

Henri Moret

Quel chemin parcouru depuis 1922 !

Depuis la nuit des temps, l'humanité a éprouvé le besoin de laisser des traces sur les activités de sa vie. L'homme de Cro-Magnon a été le premier à le faire, en illustrant les parois des cavernes où il vivait. Avait-il un souci de transmettre ce qu'il faisait? L'homme, dans l'antiquité, a modernisé son mode d'écriture.

Depuis le 19^{ème} siècle nous avons à notre disposition la photographie, qui à l'époque a bouleversé et popularisé la façon de transmettre les souvenirs. Pour nous, Cinéastes-Amateurs, c'est le cinématographe qui nous concerne. Avant le 3 novembre 1922, ceux qui voulaient faire un « **album de famille animé** » devaient utiliser le 35 mm. Ce système très coûteux restreignait aux seules personnes fortunées l'accès à cet art.

Charles Pathé, qui était certainement à la recherche de nouveaux marchés pour vivre a eu l'idée de diviser en trois le 35 mm. Il donna ainsi naissance au premier format-réduit : le « **9,5 mm** ». La première caméra Pathé-Baby a été présentée pour les fêtes de Noël en 1922.

C'EST CE PREMIER FORMAT REDUIT, QUI A MIS LE CINEMA A LA PORTEE D'UN PLUS LARGE PUBLIC.

LE « CINEMA D'AMATEUR » ETAIT NE!

Par la suite, d'autres formats ont vu le jour, eux aussi moins onéreux que le 35 mm. Ils ont permis à des Cinéastes-Amateurs de devenir des cinéastes non professionnels en produisant des fictions. Pour eux, des structures se sont mises en place en organisant des festivals dits « de Cinéma-d'Amateur ». En fait, ce sont de véritables compétitions qui ont été créées, bien loin du sens **festif** du mot « **festival** ». Dans ces compétitions, les Cinéastes qui réalisaient leur album de famille ont été dédaignés. C'est pour ces Cinéastes que nous avons donné le jour au « **Ciné-Club-Amateur de Provence** ». Nous entendons renouer avec cette tradition, sans pour autant être passéistes, en créant dans nos diverses manifestations, une catégorie « **reportages à caractère familial** ». Depuis 10 ans, l'expérience nous a donné raison. Chaque séance de projection ou festival a son lot de films de famille, représentant cette catégorie. Les cinéastes ont découvert que réaliser un film doit être un plaisir pour son auteur, intéresser le public qui n'est pas toujours Cinéaste-Amateur et présenter un intérêt pour ses descendants. Cela n'est pas chose facile et demande beaucoup de savoir-faire et de sens artistique.

Si bien souvent les films de réalisateurs tombent dans l'oubli, c'est parce qu'ils n'ont pas d'intérêt généalogique. Alors leurs descendants qui ne se retrouveront pas à travers ces films, les laisseront dans le grenier. On connaît le sort qui est réservé à ces œuvres : « **la poubelle** ».

Henri Moret

Action du filtre couleur sur le contraste en noir & blanc

Un filtre couleur laisse passer sa propre couleur et arrête la couleur complémentaire.

Il faut toujours parler de « filtre couleur » en prises de vue noir & blanc, et non pas de « filtre noir & blanc ».

Un filtre appelé « noir & blanc » est un « filtre gris neutre », utilisable avec le film couleur ou le film noir & blanc. On l'utilise pour réduire l'intensité lumineuse, sans modifier ni les couleurs, ni les contrastes.

Le filtre gris neutre arrête une partie de la lumière qui traverse l'objectif de la caméra, et permet de filmer comme si la sensibilité du film avait été modifiée. Très utile en été ou à la neige.

Avec un filtre gris neutre ND2 et un film de 200 ASA dans la caméra, vous obtenez les mêmes résultats que si vous aviez mis un chargeur de 100 ASA.

Un filtre ND2 diminue l'ouverture de 1 diaphragme, un ND4 de 2 diaphragmes et un ND8 de 3 diaphragmes.

Attention ! Le viseur s'assombrit et ça le rend inconfortable à la prise de vue, et la lecture du diaphragme devient difficile.

C'est la difficulté que l'on rencontre avec le film Kodak TRIX 200 ASA et les caméras qui obturent au 40^{ème} de seconde.

Maîtrise du contraste en prise de vue N&B

Quand le ciel est bleu et que les nuages sont blancs, la lumière émise par le ciel est formée essentiellement de rayons **bleus**, de rayons **rouges** et de rayons **verts**.

Les nuages blancs correspondent à un mélange **33% de bleu, 33% de vert, 33% de rouge**.

La solution : le filtre **jaune**

Nous pouvons augmenter le contraste entre les nuages et le ciel bleu en utilisant un filtre **jaune**.

Le filtre **jaune**, en arrêtant le **bleu**, diminue l'importance de la lumière émise par le ciel qui expose le film.

Le blanc des nuages et le bleu du ciel sont traduits par deux gris différents.

- Un filtre **jaune** moyen donne un rendu naturel.
- Un filtre n'ajoute jamais de couleur, il **soustrait** certains rayons lumineux !

Un filtre absorbe de la lumière, il faudra en tenir compte par une plus grande ouverture du diaphragme.

Comment agit le filtre **jaune** :

- ✚ Le filtre **jaune** laisse passer les rayons **rouges** et **verts**.
- ✚ Il arrête les rayonnements **bleus**.

Les nuages, sont constitués de **bleu**, de **rouge** et de **vert**, avec un filtre **jaune** ils exposent le film par **deux** de leurs **trois** couleurs : le **rouge** et le **vert**. **Le ciel est rendu par un gris soutenu**.

Voilà, comment un filtre **jaune** renforce les contrastes de gris des différentes couleurs d'un sujet filmé en noir & blanc.

- ☀ Selon la densité du filtre **jaune**, l'effet sera plus ou moins marqué.
- ☀ Un **filtre rouge** assombrit le ciel. Pour un effet de ciel d'orage: **filtre rouge**.
- ☀ Pour **éclaircir la verdure**, un **filtre vert**.

Si vous filmez en noir & blanc, laissez en permanence sur l'objectif de la caméra un filtre jaune et vous serez séduit par le contraste de vos images !

Sensibilité de la pellicule : ASA/DIN/ISO

La sensibilité est exprimée en ISO/DIN ou en ASA.

Exemple : 40ASA = 17 ISO/DIN

Plus la valeur est importante plus le film est sensible ou rapide.

Les pas en ASA sont :

16-20-**25**-32-40-**50**-64-80-**100**-125-160-**200** ASA. Entre chaque nombre **rouge** il y a 1 **diaphragme**.

Le temps d'exposition en cinéma dépend de la cadence de tournage (18 ou 24 im/s) et de l'ouverture de l'obturateur.

Exemple : Pour une cadence de 18 im/s et un obturateur ouvert à 160° le temps d'exposition est de $(360/160) \times 18$ soit un 40^{ème} de seconde.

Le diaphragme (exemple f : 5,6) est un ensemble de pales qui, en se déplaçant, forment une ouverture plus ou moins grande pour laisser passer plus ou moins de lumière.

Quand la valeur du diaphragme est faible l'ouverture est grande et laisse passer plus de lumière.

Les pas classiques sont : 1,4 - 2 - 2,8 - 4 - 5,6 - 8 - 11 - 16 - 22 - 32.

Exemple : on a deux fois moins de lumière à f : 5,6 qu'à f : 4

Pour les caméras Nizo 1048 à 6080 :

250 ASA	4 plots	apparents
160ASA	3 plots	apparents
100 ASA	2 plots	apparents
64 ASA	1 plot	apparent
40 ASA	les plots	ne sont plus visibles



Le correcteur de diaphragme offre 1/3 de diaphragme entre chaque cran.

☐ Pour le film **TRI-X N&B** qui fait **200** ASA il faut surexposer de 1/3 de diaphragme avec **le correcteur + 1** (premier cran), car avec les 4 plots découverts la caméra expose à **250** ASA.

☐ Pour le film « **Ektachrome 100 D** » qui fait **100** ASA, il faut surexposer de 2/3 de diaphragme avec **le correcteur + 1 diaphragme** (deuxième cran). Le chargeur étant coupé pour 160 ASA, avec 3 plots découverts la caméra expose à **160** ASA.

☐ Le film « **Khal UT18 D** » (développement Andec) annoncé pour 25 ASA, fait **50** ASA. Le chargeur est coupé pour **40** ASA, il faut donc sous-exposer de 1/3 de diaphragme avec **le correcteur - 1 diaphragme** (premier cran). Le chargeur risque d'être prévu pour les films tungstène **T**, alors il faut escamoter manuellement le filtre lumière artificielle. En manœuvrant l'inverseur jour/nuit, si le diaphragme ne change pas c'est que la caméra a reconnu le film **D**.

Henri Moret

L'argent est-il un frein à la pratique du « Cinéma-d'Amateur » ?

Depuis 1998, je fréquente les salons de la Photo et du Cinéma. Après 22 ans de rencontres aux divers stands la même litanie revient « la pellicule maintenant coûte cher ».

Cela me fait sourire sachant qu'à la fin des années 1970 un chargeur Kodachrome 40 coûtait 55 francs. La pellicule n'a jamais été un produit de grande consommation !

Livrons-nous à une petite analyse :

En 1965, Kodak, pour remplacer le 8 mm et concurrencer le 9,5 a mis sur le marché du Cinéma d'Amateur un nouveau format : le Super8. Afin de toucher le plus large public ce format a été, à grand renfort de publicité, venté comme « automatique » grâce au chargeur, en prétendant qu'à la prise vue, avec l'automatisme des caméras il y avait simplement à installer la cassette dans son logement et appuyer sur le déclencheur, la caméra réalisant le reste.

Les vendeurs peu scrupuleux passaient sous silence qu'au retour du développement le film devait être monté avec une visionneuse et projeté à l'aide d'un projecteur sur un écran. Beaucoup de gens se sont lassés et ont abandonné rapidement.

Actuellement la plupart des visiteurs qui passent au stand du « Ciné-Club » ont le même mot à la bouche : maintenant « la pellicule coûte très cher » pour cacher et justifier leur non-envie de pratiquer le « Cinéma-d'Amateur ».

Un peu de calcul :

- Quelqu'un qui fume un paquet de cigarettes par jour dépense combien en un an ?
- Quelqu'un qui achète un quotidien et un hebdomadaire débourse combien en un an ?
- Quelqu'un qui consomme une bouteille de Pastis, de Whisky ou de tout autre apéritif par semaine, de combien est son budget annuel ? Etc...
- Sans oublier ceux qui font des croisières ou autres voyages en avion...

Nous sommes loin des **500 € annuels** qu'il faut consacrer à la pratique du « Cinéma-d'Amateur ».

Quand on a envie de quelque chose ce n'est pas uniquement le coût qui doit être retenu, car il faut savoir faire des choix et où trouver le plaisir.

Pratiquer le Cinéma-d'Amateur, « **ce n'est pas difficile, il suffit d'avoir envie** » (*n° 20 spécial prise de vue*).

Prendre du plaisir à la prise de vue, au montage du film, réaliser la bande son, sans penser au prix d'un chargeur, **c'est là le bonheur du Cinéaste-Amateur** :

Réaliser un chef-d'œuvre qui sera pérenne grâce à la pellicule argentique.



Montage du film à la visionneuse
Henri Moret



Chargement du projecteur
Patrick Roblès

Henri Moret

Dis Papa « c'est quoi » l'obsolescence ?

C'est une pratique commerciale que les fabricants utilisent pour obliger leurs clients à consommer sans limite, en modifiant constamment les produits qu'ils mettent sur le marché. Chaque fois qu'ils introduisent un nouveau produit pour remplacer le précédent, il est rarement compatible avec celui qu'il remplace. Les Chinois l'ont bien compris, puisqu'ils détiennent sans partage le marché de la vidéo !

Pour que tu comprennes, je vais te raconter une histoire :

Un jour, quelqu'un m'a demandé de lui remettre en état ses vieux films 9,5 et 16 mm. En plus des films, il y avait toute sorte de matériel. Entre autre, un caméscope VHS C, qui avait l'air en parfait état. Pour l'essayer, il fallait avant tout recharger la batterie qui hélas, n'était plus en état de fonctionner et plus disponible en service après-vente. C'est un appareil qui dans les années 1990 avait coûté à son acheteur la coquette somme de 15.000 francs (2300€). D'autre part, s'il avait pu encore fonctionner, il n'y a plus de magnéscope VHS pour lire les cassettes. Avec la profusion de nouveaux standards, ce magnifique caméscope est devenu obsolète : **Donc la déchetterie !**

Moi-même; j'ai voulu remplacer le lecteur de CD de ma chaîne HIFI. Il n'en existe plus. Il y a seulement des lecteurs multistandards. Mais voilà, pour lire les DVD, la sortie est une prise HDMI et mon téléviseur a une entrée PERITEL. Résultat, si je veux voir des images sur la télé qui est en parfait état de fonctionnement, il me faut : **Changer la télévision !**

Par contre, au Ciné-Club, nous avons un projecteur Heurtier Tri-film de 1953. Le Cinéaste-Amateur qui l'a acheté à cette époque a certainement dû faire un sacrifice financier, tout comme celui qui s'est offert le caméscope. La différence, est, que 67 ans après, nous pouvons toujours utiliser ce projecteur. Compte tenu de la qualité mécanique de cet appareil (made in France), il pourra encore fonctionner pendant de nombreuses années voir décennies.

Pour les vêtements cela s'appelle :

La mode !

Je me demande pendant combien de temps les consommateurs vont accepter de rester dans ce tourbillon consumériste, et traitant de ringard les Cinéastes-Amateurs que nous sommes avec notre technique qui a fait ses preuves et qui fonctionne toujours depuis 1922 !

Henri MORET